

fonds  
humanitaire  
espagnol

PARIS

compte-rendu de l'exercice  
1974

AVRIL 1975

7

En vertu des dispositions de l'article 14 de nos Statuts, après avoir rédigé et adressé ce mémoire à tous les membres de notre Association, le Conseil d'Administration se présente une nouvelle fois devant vous pour vous soumettre les résultats de sa gestion pendant l'année 1974.

Le montant de la subvention compensatrice de la vente des timbres Nansen s'est élevée à 42.250,-- francs versés pendant l'exercice par le Service Social d'Aide aux Eligants. Pour sa part le Conseil Norvégien pour les réfugiés, en renouvelant son aide de 40.000 couronnes pour la période 1973-74 a versé par l'intermédiaire du Den Norske Spaniakomiteen la somme de 35.512,- francs.

Pour ce qui concerne la période 1974-75 le Conseil Norvégien a réconduit sa subvention et, tenant compte de l'augmentation de nos dépenses, a fixé le montant de son aide à 45.000 couronnes.

Les Services médicaux de Bayonne et Perpignan ont fonctionné normalement tout le long de l'année. Le nombre de consultations a été de 2.090 contre 2.267 en 1973 et le coût de l'acte médical s'est situé à 17,81 frs. contre 14,94 en 1973.

Le montant des secours directs s'est élevé à 68.715,37 francs pour 188 cas et le prix de l'acte a été de 365,50 francs contre 306,34 en 1973. Nous devons retenir la forte augmentation des secours sur 1973, qui ont dépassé nos prévisions. Il faut s'attendre pour l'exercice en cours à un accroissement de ces dépenses ce qui nous a incité à formuler un budget plus important pour ce chapitre.

#### Vie de l'Association.

En vertu des dispositions de l'article II de nos Statuts le Conseil d'Administration doit procéder à la désignation du Bureau lors de la séance suivant la célébration de l'Assemblée générale. Le Conseil en séance tenue le 9 Mai 1974 a réconduit les mandats de MM. ROSSET, BOIX, MARTINEZ PARERA et FERNANDEZ.

Le nombre de nos assistés n'a pas augmenté sensiblement. Par contre, le nombre de nos interventions et démarches en faveur des personnes âgées, auprès des différents Services et Organismes et les contacts avec ces réfugiés, ont pris une certaine importance dans notre travail.

L'élévation des prix des consultations et de la pharmacie n'ayant pas cessé de croître, nous avons été obligés de prévoir pour 1975 des budgets plus importants et pour les secours directs et pour les Services médicaux. Nous pensons que le budget qui vous est soumis suffira à couvrir nos activités.

Le Den Norske Folkehjelp d'Oslo nous a annoncé l'octroi d'une somme de 22.500 couronnes destinée à assister les réfugiés espagnols les plus âgés et dans les cas d'urgence selon des modalités à définir en accord avec cette Organisation. Nous sommes très sensibles à la marque de confiance que cette nouvelle action norvégienne représente.

Nos ressources.

Notre fonds de réserve actuel est de 110.000 francs constitué par des Bons de Caisse de la Banque Transatlantique. Les recettes de l'exercice n'ayant pas couvert les dépenses, nous avons dû faire appel à notre fonds de réserve qui, à la fin de 1973 était de 160.000 francs.

Notre projet de budget pour 1975 accuse aussi un fort déséquilibre entre les recettes prévues et les dépenses envisagées. Sans aucun doute nous devons utiliser encore une partie de nos réserves pour faire face à nos obligations sans modification des conditions actuelles d'attribution de secours.

---0---

Une fois de plus nous tenons à remercier vivement nos amis norvégiens de l'intérêt qu'ils portent à notre Association et de sa confiance. Nous continuerons à leur montrer, par notre travail et dans nos relations, notre reconnaissance.

Nous exprimons également notre gratitude à nos médecins toujours dévoués et compétents.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le bilan de 1974 et d'adopter le projet de budget pour 1975.

Paris, Avril 1975

Le Secrétaire

C. MARTINEZ PARERA

Le Président

Gilles ROSSET

BILAN 1974RECETTES

Solde précédente 1973		45.832,84 F	
Versements S.S.A.E.		42.250,00 "	
" Den Horske		35.512,00 "	
Remboursements Bons de Caisse		50.000,00 "	
" sur Frais généraux		<u>643,68 "</u>	
TOTAL.....			174.224,52 F

DEPENSES

Services médicaux	37.241,40 F		
Secours directs	68.715,37 F		
Droits envois	1.102,40 F		
Administration	17.042,56 F		
Matériel mobilier	<u>714,00 F</u>	<u>124.816,13 F</u>	
SOLDE.....			49.408,49 F

DISPONIBILITES AU 31/12/74

Caisse	1.338,81 F		
Banque Transatlantique	47.923,50 F		
Services	<u>146,08 F</u>	49.408,39 F	
FONDS DE RESERVE	110.000,00	110.000,00 F	

=====

Paris, Avril 1975

Le Trésorier

L. Fernandez

Vu:  
Le Président  
Gilles ROSSET

PROJET DE BUDGET 1975

RECETTES

Subvention compensatrice Nansen	40.000,00 F
" Conseil Norvégien	42.500,00 "
Cotisations	<u>100,00 "</u>
	82.600,00 F

DISPONIBILITES

Caisse 1/1/75	1.338,31 F
Banque Transatlantique	47.923,50 "
Services	<u>146,08 "</u>
	49.408,39 F

FONDS DE RESERVE	<u>110.000,00 "</u>	<u>159.408,39 F</u>
------------------	---------------------	---------------------

TOTAL RESSOURCES 242.008,39 F

DEPENSES

Secours directs	70.000,00 F	
Services	42.000,00 "	
Droits	1.500,00 "	
Administration	17.000,00 "	
Imprévus	<u>5.000,00 "</u>	<u>135.500,00 F</u>

SOLDE PROBABLE POUR 1976	106.508,39 F
--------------------------	--------------

=====

Paris, Avril 1975

FONDS HUMANITAIRE ESPAGNOL

Association légalement constituée  
(A. M. du 3 Février 1953)

PARIS, le 30 Avril 1965

Mon Cher Collègue et Ami,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'Assemblée Générale ordinaire prévue par nos Statuts aura lieu le jeudi 5 Juin dans les locaux de notre Siège Social, 159<sup>e</sup> Avenue Charles de Gaulle, à Neuilly sur Seine..

Je serais heureux de votre présence à cette occasion.

Vous voudrez bien trouver ci-joint l'ordre du jour de nos travaux.

Veillez agréer, Cher Collègue et Ami, l'assurance de ma considération la meilleure.

p. le Conseil d'Administration

Gilles ROSSET, Président

M. Manuel, de Irujo

Paris 16

FONDS HUMANITAIRE ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1975

ORDRE DU JOUR

- 1 - Lecture et adoption du procès verbal de la séance précédente.
- 2 - Compte rendu de l'exercice 1974
- 3 - Bilan de l'exercice 1974
- 4 - Adoption du budget prévisionnel pour 1975
- 5 - Election d'Administrateurs
- 6 - Divers

Paris, Avril 1975

fonds  
humanitaire  
espagnol

PARIS

compte - rendu de l'exercice  
1974

AVRIL 1975

En vertu des dispositions de l'article 14 de nos Statuts, après avoir rédigé et adressé ce mémoire à tous les membres de notre Association, le Conseil d'Administration se présente une nouvelle fois devant vous pour vous soumettre les résultats de sa gestion pendant l'année 1974.

Le montant de la subvention compensatrice de la vente des timbres Nansen s'est élevée à 42.250,-- francs versés pendant l'exercice par le Service Social d'Aide aux Eligants. Pour sa part le Conseil Norvégien pour les réfugiés, en renouvelant son aide de 40.000 couronnes pour la période 1973-74 a versé par l'intermédiaire du Den Norske Spaniakomiteen la somme de 35.512,- francs.

Pour ce qui concerne la période 1974-75 le Conseil Norvégien a réconduit sa subvention et, tenant compte de l'augmentation de nos dépenses, a fixé le montant de son aide à 45.000 couronnes.

Les Services médicaux de Bayonne et Perpignan ont fonctionné normalement tout le long de l'année. Le nombre de consultations a été de 2.090 contre 2.267 en 1973 et le coût de l'acte médical s'est situé à 17,81 frs. contre 14,94 en 1973.

Le montant des secours directs s'est élevé à 68.715,37 francs pour 188 cas et le prix de l'acte a été de 365,50 francs contre 306,34 en 1973. Nous devons retenir la forte augmentation des secours sur 1973, qui ont dépassé nos prévisions. Il faut s'attendre pour l'exercice en cours à un accroissement de ces dépenses ce qui nous a incité à formuler un budget plus important pour ce chapitre.

#### Vie de l'Association.

En vertu des dispositions de l'article II de nos Statuts le Conseil d'Administration doit procéder à la désignation du Bureau lors de la séance suivant la célébration de l'Assemblée générale. Le Conseil en séance tenue le 9 Mai 1974 a réconduit les mandats de MM. ROSSET, BOIX, MARTINEZ PARERA et FERNANDEZ.

Le nombre de nos assistés n'a pas augmenté sensiblement. Par contre, le nombre de nos interventions et démarches en faveur des personnes âgées, auprès des différents Services et Organismes et les contacts avec ces réfugiés, ont pris une certaine importance dans notre travail.

L'élévation des prix des consultations et de la pharmacie n'ayant pas cessé de croître, nous avons été obligés de prévoir pour 1975 des budgets plus importants et pour les secours directs et pour les Services médicaux. Nous pensons que le budget qui vous est soumis suffira à couvrir nos activités.

Le Den Norske Folkehjelp d'Oslo nous a annoncé l'octroi d'une somme de 22.500 couronnes destinée à assister les réfugiés espagnols les plus âgés et dans les cas d'urgence selon des modalités à définir en accord avec cette Organisation. Nous sommes très sensibles à la marque de confiance que cette nouvelle action norvégienne représente.

Nos ressources.

Notre fonds de réserve actuel est de 110.000 francs constitué par des dons de Caisse de la Banque Transatlantique. Les recettes de l'exercice n'ayant pas couvert les dépenses, nous avons du faire appel à notre fonds de réserve qui, à la fin de 1973 était de 160.000 francs.

Notre projet de budget pour 1975 accuse aussi un fort déséquilibre entre les recettes prévues et les dépenses envisagées. Sans aucun doute nous devons utiliser encore une partie de nos réserves pour faire face à nos obligations sans modification des conditions actuelles d'attribution de secours.

---0---

Une fois de plus nous tenons à remercier vivement nos amis norvégiens de l'intérêt qu'ils portent à notre Association et de sa confiance. Nous continuerons à leur montrer, par notre travail et dans nos relations, notre reconnaissance.

Nous exprimons également notre gratitude à nos médecins toujours dévoués et compétents.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le bilan de 1974 et d'adopter le projet de budget pour 1975.

Paris, Avril 1975

Le Secrétaire  
C. MARTINEZ PARERA

Le Président  
Gilles ROSSET

BILAN 1974

RECETTES

Solde précédente 1973	45.810,84 F	
Versements S.S.A.E.	42.250,00 "	
" Den Norske	35.512,00 "	
Remboursements Bons de Caisse	50.000,00 "	
" sur Frais généraux	<u>643,68 "</u>	
TOTAL.....		174.224,52 F

DEPENSES

Services médicaux	37.241,40 F	
Secours directs	60.715,37 F	
Droits envois	1.102,40 F	
Administration	17.042,56 F	
Matériel mobilier	<u>714,00 F</u>	<u>124.816,13 F</u>
SOLDE.....		49.408,49 F

DISPONIBILITES AU 31/12/74

Caisse	1.338,81 F	
Banque Transatlantique	47.923,50 F	
Services	<u>146,08 F</u>	49.408,39 F
FONDS DE RESERVE	110.000,00	110.000,00 F

=====

Paris, Avril 1975

Le Trésorier

L. Fernandez

Vu:  
 Le Président  
 Gilles ROSSET

PROJET DE BUDGET 1975

RECETTES

Subvention compensatrice Nansen	40.000,00 F
" Conseil Norvégien	42.500,00 "
Cotisations	<u>100,00 "</u>
	82.600,00 F

DISPONIBILITES

Caisse 1/1/75	1.338,31 F
Banque Transatlantique	47.923,50 "
Services	<u>146,08 "</u>
	49.408,39 F
FONDS DE RESERVE	<u>110.000,00 "</u> <u>159.408,39 F</u>
TOTAL RESSOURCES 242.008,39 F	

DEPENSES

Secours directs	70.000,00 F
Services	<u>42.000,00 "</u>
Droits	1.500,00 "
Administration	<u>17.000,00 "</u>
Imprévus	<u>5.000,00 "</u> <u>135.500,00 F</u>
SOLDE PROBABLE POUR 1976 106.508,39 F	
=====	

Paris, Avril 1975

**FONDS HUMANITAIRE ESPAGNOL**  
31, RUE DU GÉNÉRAL-BEURET  
75018 PARIS

16